

COMPTE -RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2018.

Présents : Max CLAVAL, Sylvie JAYLE, Gisèle BOURDET, Patricia GINEZ, Magalie JUGIE, Gérard COUTELLIER, Jérôme SOULETIE, Laurent BRESSY. Didier ROCHE.

Absents : Christian DESSOLY pouvoir à Didier ROCHE, Amandine POUGET pouvoir à Gisèle BOURDET,

Secrétaire de séance: Gisèle BOURDET

Lors du dernier conseil municipal les points suivants ont été abordés :

I) Vote du taux des taxes

Le Conseil municipal décide à l'unanimité les taux des taxes suivants :

	Bases d'imposition prévisionnelles 2018	Taux votés	Produit correspondant
Taxe d'habitation	258 700	11.25	29 104
Taxe foncière (bâti)	166 100	11.48	19 068
Taxe foncière (non bâti)	24 500	104.34	25 563
TOTAL			73 735

II) Cantine scolaire

Monsieur le Maire propose de modifier les tarifs pour le prix du repas de la cantine scolaire à compter du 1^{er} avril 2018.

Jusqu'à cette date le tarif cantine était le suivant :

Prix du repas : 2.80 € pour les enfants et 5.20 € pour les adultes.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, une augmentation de 0.70 € soit 3.50 € le repas scolaire des enfants et pas de modification pour les adultes soit 5.20 €.

III) Subventions aux associations

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire les subventions suivantes au budget 2018 :

APE Lagleygeolle/Noailhac : 100 €

Comice agricole cantonal : 200 €

Subvention exceptionnelle pour voyage scolaire : 800 €

Association école de Lagleygeolle : 600 €

IV) Demandes de certificats d'urbanisme

Le conseil municipal émet un avis favorable à la demande de CU de Monsieur Daniel BOUCHARÉL sur la parcelle AB 209 au lieudit Laborde et un avis défavorable à la demande de CU de Monsieur BRUGEILLES sur la parcelle AM 240 au lieudit Les prés du Mas

V) Adressage

Un point est fait sur l'avancement du projet de numérotation et dénomination des voies.